

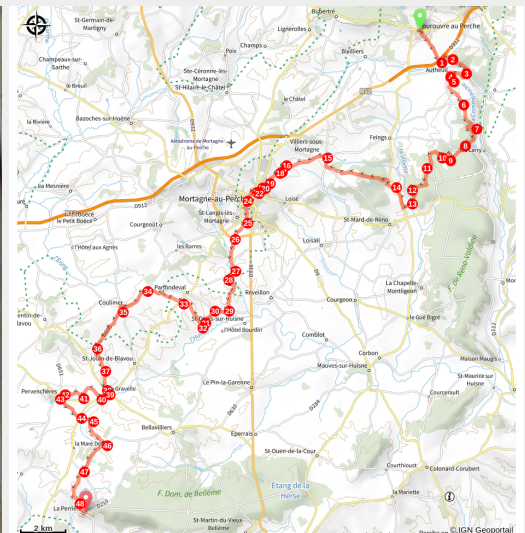
Tour des Collines du Perche à VTT : de Tourouvre-au-Perche à La Perrière



CC des Hauts du Perche



Mortagne-au-Perche (Tourisme 61)



Cette troisième étape vous offre un large détour par Autheuil et la forêt de Réno-Valdieu avant de se diriger vers Mortagne-au-Perche, l'une des trois capitales historiques de l'ancienne province du Perche.

Puis, vous quitterez cette ville emblématique pour arriver à un village de caractère typique du Perche, La Perrière, tous deux très fréquentés par les Parisiens en quête de belles pierres et de beaux paysages. Situés l'un comme l'autre sur des points culminants, les panoramas sont remarquables.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 55.0 km

Dénivelé positif : 777 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Panorama et paysages, Petites Cités de Caractère®

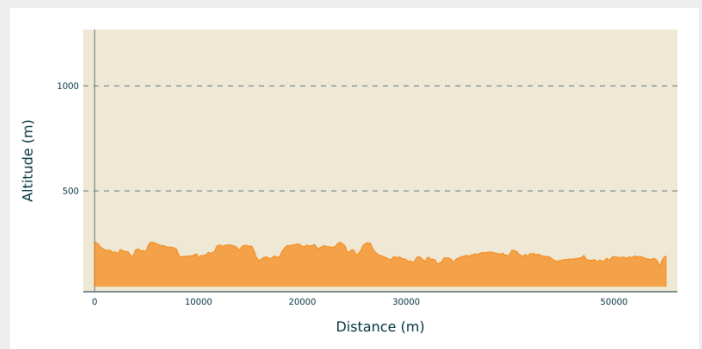
Itinéraire

Départ : Eglise Saint-Aubin, Tourouvre-au-Perche

Arrivée : La Perrière

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 144 m Altitude max 257 m

De Tourouvre, Eglise Saint-Aubin, descendre la Rue du 13 Août 1944. 100 m plus loin D290 à droite, direction Autheuil. Passer un rond-point et suivre sur 2 km cette même route jusqu'au passage sous la RN12 au lieu-dit la Briqueterie.

1. Juste après à gauche sur la petite route le long de la 4 voies, puis à droite vers le manoir de Bellegarde.
2. Après le manoir, le chemin est empierré et aboutit à La Forge. Le chemin traverse et longe les ruisseaux puis remonte à la D290 derrière les bâtiments de la forge/pisciculture.
3. Sur la route, à gauche sur 50 m et à droite, le chemin qui monte. À la première maison, le chemin devient goudronné. Le suivre à travers le hameau puis jusqu'à la D290. La prendre à gauche jusqu'au bourg d'Autheuil. Au village, route à gauche, dépasser la D290 derrière les bâtiments de la forge/pisciculture église romane.
4. 100 m plus loin, à gauche, prendre le chemin qui monte, empierré puis herbu. Sur le plateau, à droite au chemin goudronné.
5. Passer devant le château d'eau. Au carrefour, tout droit direction la Tessonnière. Au virage suivant, à 100 m, prendre le chemin herbu en face. Rejoindre une petite route.
6. La traverser et poursuivre vers Commeauche par un chemin de 1,3 km majoritairement droit et toujours évident. Suivre le GR®22.
7. À la route, à droite et aussitôt à droite sur un chemin qui traverse un ruisseau à 250 m puis longe une zone très humide (tourbière à gauche). Plus loin, le chemin mal tracé et malaisé longe le bas de la pente et la lisière de la forêt (le chemin monte et redescend).
8. Il rejoint la digue de l'étang de la Courraierie qu'il longe jusqu'à une petite route. La traverser et suivre le chemin qui longe l'étang du Valdieu. À 350 m, en bas d'une grande allée montante, prendre à droite tout en longeant l'étang vers les vestiges de la chartreuse du Valdieu.
9. Cesser de suivre le GR®22. Tournant le dos à la chartreuse, emprunter le chemin goudronné sur 250 m. À gauche par un chemin de terre tortueux en lisière de forêt.
10. À l'étang Gabriel, grimper le layon à droite entre les parcelles 5 et 6. Après 400 m, sur le plateau, suivre à gauche un chemin qui longe à nouveau la lisière de la

forêt. Arrivé au chemin goudronné, à gauche jusqu'au carrefour suivant. Prendre ensuite la route à droite durant 200 m, pour passer devant la Maison Forestière de la Guincendière.

11. Plus loin prendre à gauche le chemin forestier qui serpente et nous amène à une route pierrée. La suivre jusqu'au prochain carrefour. Suivre le chemin qui monte à droite entre les parcelles 27 et 48 jusqu'au bout de l'allée en haut du plateau, après la cote 241.
12. À la place de dépôt, tourner à gauche dans le chemin qui s'amorce entre les parcelles 50 et 52. Il longe le bord du plateau forestier puis entame sa descente. Au premier carrefour, prendre le chemin de droite qui descend entre les parcelles 52 et 53. En bas de la pente, près de l'Hôtel au Feu, à la pancarte "Réservé à l'exploitation et au service", prendre à gauche puis à droite la descente et franchir le pont sur la Villette.
13. Le chemin devient goudronné au Grand Mesnil et mène à la D5. Attention à la circulation. Prendre à droite la route sur 1,1 km.
14. Prendre à gauche, direction Le Mafoi, sur 300 m. Chemin d'abord goudronné qui devient empierré dans le hameau. En vue de la Bréhonnière, prendre le chemin herbu à droite entre les prés qui débouche à gauche sur un très long chemin de terre dans les bois et les prés sur 1,8 km. Au Château de la Galardière, ce chemin devient goudronné et aboutit au bout de 1,3 km au hameau de Nonant. Suivre alors la D282 à droite pour rejoindre Villiers-sous-Mortagne.
15. Au rond-point à l'entrée du bourg, prendre la route à gauche (direction N12). La suivre sur 600 m jusqu'à un virage à droite. Prendre en face le chemin herbu long de 1,5 km, qui devient empierré sur la fin. A la route, prendre à droite sur 150 m.
16. Au premier croisement, tourner à gauche en direction de Beauvais. Après environ 150 m, délaiser Beauvais sur la gauche et poursuivre tout droit le petit chemin goudronné.
17. 150 m plus loin, s'engager dans le premier chemin herbu sur la droite qui descend dans le vallon.
18. Un peu plus loin, ce chemin donne l'impression d'être barré par une clôture. En s'approchant, on découvre à gauche une chicane en bois suivie d'un portillon en fer. Les franchir pour pénétrer dans un chemin creux bordé d'arbres. Après une longue descente, ce chemin remonte sur l'autre flanc du vallon entre prés et champs cultivés et aboutit à un carrefour de chemins près d'un grand hangar vert.
19. Traverser la petite route et prendre en face le chemin goudronné qui devient chemin de terre 40 m plus loin. Après passage sous une passerelle en métal, le chemin redevient goudronné.
20. À l'arrivée dans le Val, au sortir du Chemin du Val St Jean, prendre la rue à droite jusqu'au prochain carrefour.
21. Prendre à gauche la rue du Val sur un petit pont de pierre et 130 m plus loin, à la fourche, prendre la rue des Buis (impasse) qui monte vers la chapelle et le cloître de l'hôpital (à visiter).
22. Au pied des escaliers, emprunter le sentier empierré à droite qui redescend vers l'ancienne route de Paris. À gauche sur 10 m et aussitôt à droite par les 9 marches qui mènent à droite à une venelle qui, après quelques marches, donne sur la (nouvelle) rue de Paris.
23. Traverser et monter en face la Ruelle Saint Jean (pente et escaliers). Au déboucher sur la rue du Mail, prendre presque en face la rue des Tailles, puis 100 m plus haut, à gauche, la rue de Toussaint (sens interdit) qui aboutit à la

place du Tribunal. A droite vers la Place et l'Eglise Notre Dame.

Départ de Mortagne-au-Perche, devant la Maison pour tous, place du Tribunal. Remonter la rue du Colonel Guérin, passer le long de l'Eglise Notre-Dame, continuer tout droit par la rue Notre Dame (place du marché le samedi matin). Traverser la place de la République (empruntez le passage protégé) et poursuivre par la rue du Faubourg Saint-Langis lès Mortagne.

24. Prendre à gauche à l'angle d'une boucherie, la rue Moncacune et aussitôt à droite, descendre la ruelle des Loges qui longe l'arrière de belles propriétés mortagnaises. À la première fourche, prendre à gauche, puis suivre le chemin descendant sur environ 600 à 800 m, laisser à gauche une belle ferme close de grands murs en pierre, lieu-dit Les Loges continuer jusqu'à croiser une route. Traverser cette route et emprunter le chemin qui passe à gauche d'une maison puis sous deux viaducs de l'ancienne voie ferrée.
25. Laisser l'ancienne station d'épuration sur la gauche et prendre à droite le chemin de terre herbu, le suivre en veillant à rester sur la gauche pendant environ 800 m à travers de belles prairies dans un vallon où coule paisiblement un ru.

Au bout de ce chemin, après avoir laissé à droite un chemin d'accès à une ferme, passer sous un ouvrage de franchissement de la rocade de contournement de Mortagne-au-Perche.

26. Suivre le chemin qui part à gauche (petit raidillon) en longeant la voie de contournement, puis contourner sur votre droite un bosquet. Laisser le chemin montant à gauche et continuer le chemin de terre qui longe un champ sur environ 300 m. Prendre le premier chemin à droite (sur 50 m) qui mène à une ancienne maison de garde barrière (numérotée 64 sur sa façade) et continuer à gauche sur le tracé d'une ancienne voie ferrée. La suivre sur environ 1 km jusqu'à croiser une petite route bitumée, jusqu'à une seconde maison de garde barrières (lieu-dit : La Noë Lamier). Se retourner pour apercevoir le château de Prulay plein Nord au creux du vallon.
27. Prendre la petite route à droite, sur environ 500 m. Passer le moulin de Prulay et prendre après la côte, la petite route bitumée sur votre gauche.
28. Traverser le hameau de la Forterie, puis prendre à droite un chemin de terre jusqu'à la dernière maison. Remarquer sur la droite un châtaignier imposant. Au bout de 200 m, à la fourche, prendre à droite le chemin creux et poursuivre sur environ 1,5 km à travers champs jusqu'au lieu-dit : l'Hôtel Cointaux.
29. Passer ce hameau et aller jusqu'à la route bitumée D 272. Prendre à droite en direction de Parfondeval.
30. À environ 600 m, en haut de la côte, prendre la petite route à gauche en direction des Rougères. La suivre sur environ 800 m.
31. Traverser la Ferme des Rougères.
32. Prendre à droite un chemin de terre légèrement montant et continuer à travers des parcelles cultivées jusqu'à la ferme La Cosnière. Laisser cette ferme à gauche et filer tout droit jusqu'à rencontrer la D 931.
33. **Prudence !** Traverser la route, puis en prolongement du tronçon bitumé suivre un chemin de terre (environ 1 km). Laisser à gauche le lieu-dit : Les Jonets. Arrivé au lieu-dit : La petite Gallonnière, prendre la petite route bitumée à gauche que

l'on suivra en laissant à gauche les lieux-dits : Les Bois, Les Caves, Les Mares et Bouchigny.

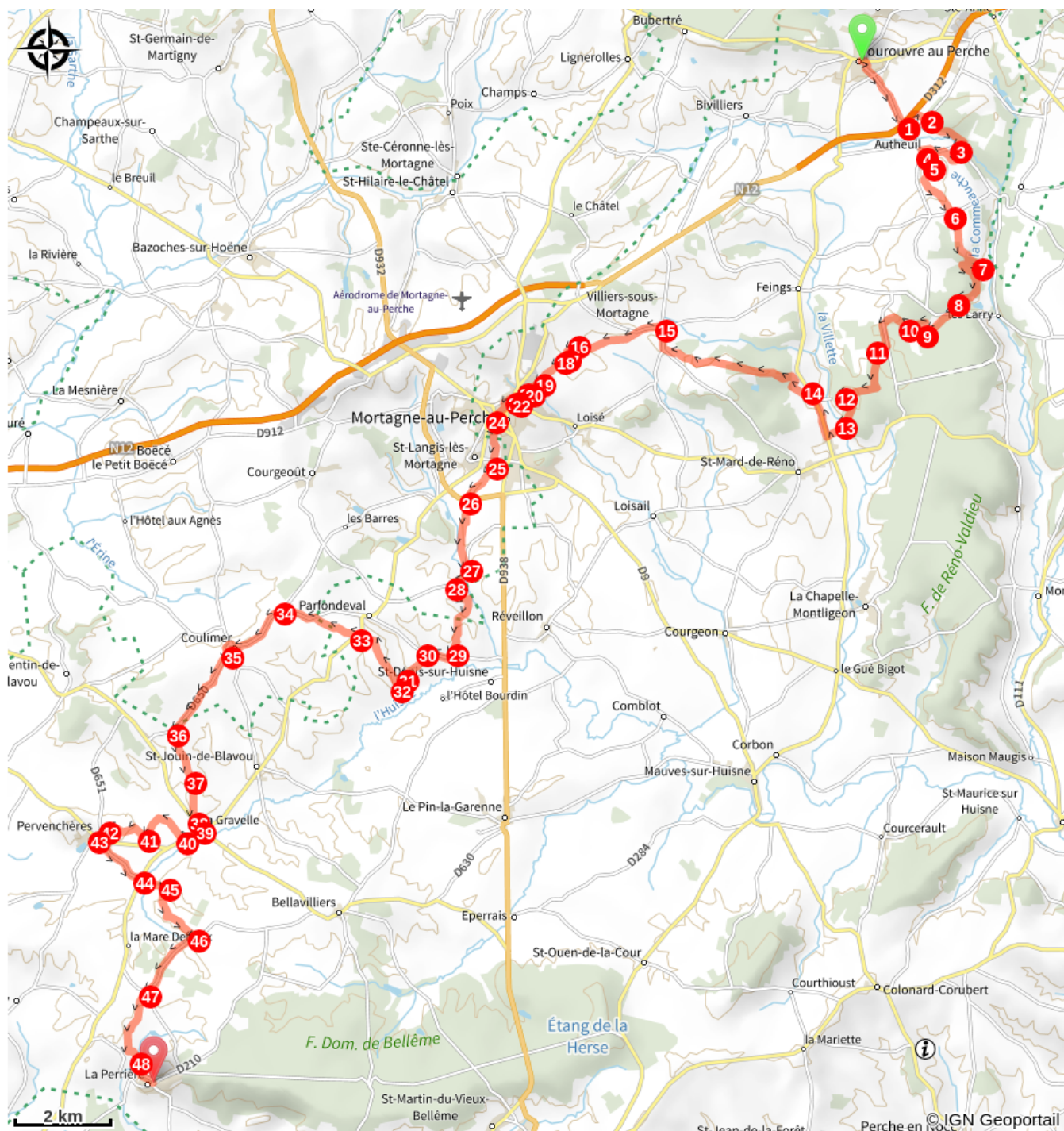
34. Prudence circulation rapide. À l'intersection avec la D 372 (magnifique point de vue sur la forêt d'Ecouves, la Butte Chaumont et le Mont des Avaloirs), prendre à gauche jusqu'au bourg de Coulimer.
Entrer dans le bourg (épicerie/ bar). Contourner l'église par la droite puis suivre une route bitumée sinueuse et montante.
35. À la sortie du village, suivre la D 650 en direction des écuries des Lys. Laisser le château d'eau en haut de la côte à droite. Suivre la route D 650 sur environ 1,2 km et passer Mont Froger.
36. Tourner à gauche à la première intersection et faire environ 1km sur cette petite route.
37. Puis prendre à droite le chemin du Logis (pancarte du TCP) et s'engager sur ce chemin naturel pour environ 900m
38. Déboucher sur la D7, qu'il faut emprunter tout de suite à gauche et la suivre sur 200m, jusqu'au carrefour de la Gravelle.
39. Prudence route très passante. Au Stop, prendre à droite la D 931 (en direction de Mamers). Faire environ 400 m, en marchant prudemment sur le côté.
40. Prendre le chemin à droite après un poste de transformation EDF (maison) et le suivre sur environ 1 km. Passer devant le chemin qui mène à la Petite Bourdonnière sur la droite et aboutir à un croisement en T.
41. Tourner à droite, et suivre le chemin sur environ 1,2 km (belle allée de chênes têtards, des trognes comme on dit dans la région).
42. À la Métairie, prendre à gauche pour arriver au bourg de Pervençères.
43. Arrivée au centre du village. L'étang à une centaine de mètres de l'église en direction de Montgaudry et la Saboterie (D 297) est un endroit idéal pour un pique-nique. Sinon, tourner à gauche et, à la fourche qui se présente immédiatement, suivre la route à droite en direction de la Perrière et Mamers (laisser la médiathèque à gauche). Faire environ 1 km jusqu'à la D 931.
44. **Prudence.** Prendre cette route très passante à gauche puis aussitôt à droite (environ 50 m) en direction du Manoir de Blavou. Suivre la petite route goudronnée jusqu'à l'entrée du manoir sur la gauche.
45. Après une centaine de mètres, poursuivre la route à droite jusqu'à l'oratoire de Saint Jacques (table d'information). Emprunter le chemin de terre en face, long d'environ 1,5 km. Passer devant un chalet de bois avec un étang sur la droite. Poursuivre jusqu'à arriver à une petite route bitumée (D 649) à La Fleutrie.
46. Prendre la route à droite, et la suivre sur environ 1,2 km.
47. À l'intersection avec la route D 275 allant à La Perrière, la traverser pour emprunter le chemin herbu démarrant de l'autre côté de la route. Continuer sur ce chemin bordé de haies. À la sortie de ce « tunnel de verdure », aller vers la droite et tout de suite à gauche (avant l'entrée de la ferme de Saint-Hilaire) et prendre le tout petit chemin creux en descente. Joli point de vue sur le village de La Perrière.

Avant la petite route bitumée, prendre le chemin à gauche (balisé en jaune) qui passe en bordure d'une parcelle cultivée. S'enfoncer dans un sous-bois en prolongeant le chemin de terre (passage à proximité de la source du Montperthuis à votre gauche).

48. Arrivé à l'intersection avec un chemin menant à la ferme de la Pignonnerie, faire un droite-gauche en passant par un petit pont de bois. Remonter le chemin en

face de vous jusqu'à rencontrer une route bitumée qui va jusqu'au bourg de La Perrière, rentrer dans le village jusqu'à la place centrale.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

Tous commerces à Tourouvre. Ensuite, aucun village avec commerce, avant Mortagne-au-Perche.

Les villages de Coulimer et Pervençères disposent chacun d'un commerce qui vous permettra de vous y restaurer ou vous désaltérer.

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Nocé - Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>

